N° 71 FRC.1.5080

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 15286

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR BREMONTIER

Sur le départ des conscrits du département de la Seine-Inférieure.

Séance du 24 frimaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

De nouveaux défenseurs de la patrie, de nouveaux amis de la liberté viennent de grossir nos invincibles bataillons. La première classe des conscrits du département de la Seine-Inférieure, cette jeunesse républicaine dont les vils ennemis de la France régénérée ont essayé d'ébranler

THE NEWBERRY LIBRARY

la fidélité, vole à la gloire, et réclame, par l'organe de ses magistrats, cette bienveillance nationale, cet honorable témoignage dont l'expression ne peut manquer de donner à nos héros français beaucoup de rivaux, beaucoup d'imitateurs.

Je demande au Conseil la permission de lui communiquer la lettre adressée à notre députation par le commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale.

Le commissaire du Directoire exécutif près le département de la Seine-Inférieure, aux Représentans composant la députation de la Seine-Inférieure au Corps législatif.

Rouen, le 12 frimaire, an 7 de la République française, une et indivisible.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

JE vous ai annoncé par ma lettre du 15 courant, dont ci-joint copie, le succès qu'avoit obtenu dans ce département la levée de la première classe des conscrits. Vous avez sans doute applaudi au zèle civique et au courageux dévouement des jeunes défenseurs des cantons d'Eu, de Dieppe, du Havre et de tous les autres cantons qui ont quitté leurs foyers et leurs parens au milieu des cris de *vive la République*, et au son des airs chéris des républicains.

Depuis ce temps, l'opération s'est continuée avec le même avantage. La commune de Rouen a fait partir ce jour le premier détachement de sa levée.

Tous les conscrits partent avec joie, et brûlent de partager les lauriers dont se couvrent déja nos invincibles armées sur les confins de la république romaine.

Vous pouvez, citoyens représentans, annoncer à la tribune nationale que le département de la Seine-Inférieure a fait partir douze çents de ses conscrits, et que, d'après la nouvelle mesure adoptée par le Directoire exécutif, qui consiste à ne laisser dans leurs foyers que ceux qui ont des maladies ou des difformités apparentes, avant la fin de la décade, ce département comptera plus de deux mille quatre cents jeunes gens partis pour Lille, et le reste de son contingent ne tardera pas à les rejoindre.

L'administration centrale doit vous faire part incessamment du succès de cette levée; si elle ne l'a pas fait plutôt, c'est qu'elle vouloit vous l'annoncer lorsqu'elle seroit terminée, et qu'elle étoit fière de se présenter à sa députation et au Corps législatif, entourée de trois mille six cents défenseurs qu'elle a la gloire de fournir à la patrie.

Citoyens représentans, malgré quelques obstacles que la sagesse et la fermeté n'ont point eu de mal à surmonter; malgré les efforts des ennemis de la chose publique, notre département sera toujours digne de la République et de lui-même; il prouvera, par des opérations solides et exactes, par des résultats vrais et satisfaisans, son zèle pour la gloire nationale.

Salut et respect.

Signé, Delaistre.

Le commissaire du Directoire exécutif près le département de la Seine-Inférieure, aux Représentans du peuple députés de la Seine-Inférieure au Corps législatif.

Rouen, le 15 frimaire, an 7 de la République française, une et indivisible.

Citoyens Représentans,

Je dois au bon esprit qui anime notre département de

lui rendre près de vous le témoignage qu'il mérite relativement à la levée de la première classe des conscrits.

Cette importante opération est en pleine activité, malgré les tentatives des malveillans et des ennemis du Gouvernement républicain.

En vain ils ont distribué des écrits séditieux ; en vain ils ont employé les armes du fanatisme et de la calomnie pour détourner notre jeunesse de répondre à l'appel de la patrie: un instant a suffi pour détruire toutes leurs espérances ; les cantons d'Angerville, l'Orches, d'Ourville, de Motteville, l'Esneval, qu'on avoit égarés, ont reconnu leur erreur. Les conscrits de ces cantons sont maintenant à leur poste ; ceux du plus grand nombre des autres cantons sont partis de la meilleure grace : les cantons d'Eu, du Havre et de Dieppe, ont conduit leurs jeunes défenseurs jusqu'aux limites de leurs territoires, au milieu des autorités constituées, précédés d'une musique guerrière, au bruit des airs chéris des républicains. Parvenus aux confins de leurs arrondissemens, on s'est donné l'accolade fraternelle au milieu des plus douces émotions, et l'on s'est quitté avec l'espérance de se revoir au jour glorieux où les triomphes de la République auront amené la paix générale.

Je ne crains pas de vous donner la certitude que l'opération entière se terminera sous peu de temps avec le même succès. Je m'empresserai de vous en apprendre le résultat définitif. Notre département aura la gloire de fournir dans cette occasion environ trois mille cinq cents défenseurs à la République.

Salut et respect.

Pour copie conforme,

Signé, Delaistre.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 7.